



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E134720

VALABLE JUSQU'AU 19/10/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 503667149RM64

Siret : 503 667 149 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0060516 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 164093510W001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 164093510W001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : EVIDENCE ENERGIE

7 RUE DE LA PEPINIÈRE
64121 SERRES CASTET

Téléphone : 05 59 14 98 29

Portable : 06 09 61 15 95

Site Internet :

E-mail : contact@evidence-energie.com

Responsabilité légale :

VIGNERON FREDERIC GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/11/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/11/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	20/04/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/04/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.